

## **PROGRAMME DE FORMATION MONTAGE, DEMONTAGE, CONTROLE ET UTILISATION DES ECHAFAUDAGES**

### **Prérequis**

Avoir 18 ans, savoir lire, écrire et compter

### **Durée**

Variable selon la spécificité demandée

### **Formateurs**

Formateur qualifié

### **Dispositifs de suivi**

Feuille d'émargement par demi-journée. Attestation de stage. Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur

### **Lieu de formation**

Au sein d'une agence CFPR où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

### **Méthodes pédagogiques**

Alternance entre théorie et mise en application pratique.  
Examiner des cas concrets de montage, démontage et d'utilisation d'échafaudages.  
L'entreprise fournira un échafaudage monté pour la formation.

### **Validation des acquis**

Réalisation d'un test théorique et pratique avec délivrance, en cas de réussite, d'une attestation provisoire. Attestation de formation est délivrée suite à l'évaluation.

### **Délais d'accès**

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

### **Accessibilité**

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.  
Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

### **Personnes concernées :**

Tout public utilisant des équipements de travail lors de travaux temporaires en hauteur

### **Objectifs de la formation :**

Connaître toutes les règles de sécurité concernant le montage, le démontage, le contrôle et l'utilisation des échafaudages

### **Contexte:**

la nature de l'action de formation au sens de l'art. L6313-1 du code du travail : action de prévention, en présentiel.

### **La Législation et la Profession :**

Monter, démonter, contrôler et utiliser des échafaudages en toute sécurité. En application du décret du 8 janvier 1965 modifié par le décret du 1er septembre 2004.

## **PROGRAMME DE FORMATION**

### **La Législation et la Profession**

Monter, démonter, contrôler et utiliser des échafaudages en toute sécurité. En application du décret du 8 janvier 1965 modifié par le décret du 1er septembre 2004.

### **Définition d'un échafaudage**

### **Dispositions générales**

### **Dispositions communes aux différents types de matériels d'échafaudages fixes, bois et métal**

### **Commentaires sur l'arrêté du 2 décembre 1998, modifiant le code du travail**

### **Description d'un échafaudage :**

- Positionnement: - par rapport au sol
- par rapport à la construction

### **Dispositions particulières aux échafaudages fixes en métal**

### **Les échafaudages volants**

Règles d'emploi et de sécurité

### **Les EPI des travailleurs sur échafaudages**

### **Montage des échafaudages et travaux d'exécution**

### **Mise en application pratique**

- Etude du montage, démontage et contrôle d'un échafaudage